

IMMIGRÉES ET MIGRANTES : DES FEMMES EN RÉSEAUX

Auteure. Fatima Qacha, MCF, UT2

Laboratoire Lisst (Laboratoire Interdisciplinaire,
Solidarités, Sociétés, Territoires) (UMR CNRS 5193)

Université de Toulouse Le Mirail

5 allées Antonio Machado

31058 Toulouse cedex 9

RÉSUMÉ

Les processus migratoires des femmes se distinguent parmi les diverses formes des migrations marocaines, des traditionnelles aux contemporaines. En effet il existe une trame de fond réelle, processuelle qui caractérise la place des femmes en migration: celle des liens entretenus avec toutes les femmes marocaines, quel que soit leur statut au regard de la migration. L'article identifie des chaînes d'interactions originales et se propose d'analyser ces logiques migratoires dans le cadre de la famille transnationale. Il s'agit d'analyser les logiques féminines de mobilisation et d'en mesurer les implications en termes de réseaux, de rapport à l'espace et enfin d'autonomie individuelle et collective.

INTRODUCTION***Les Marocains : des immigrants sédentarisés aux transmigrants.***

Dans les années 70, les Etats européens d'immigration ferment leurs frontières aux flux de migrants en provenance du Sud. Les ouvriers recrutés en France dans le cadre de l'appel à la main d'œuvre, sont rejoints par femmes et enfants : le développement du regroupement familial confirme le passage d'une migration ouvrière, composée d'hommes seuls, à l'installation durable de familles qui s'inscrivent dans les parcours classiques de l'intégration. Ce premier mouvement migratoire, encouragé à l'origine, politiquement cadré et organisé peut être appréhendé, pour partie, par les phases « officielles¹ » qui ont structuré son histoire.

La fin des Trente Glorieuses et la fermeture des frontières des pays traditionnellement récepteur de main d'œuvre n'ont pas eu raison des flux migratoires, en provenance du Maroc, qui se sont même renforcés, et réorientés² dans les années 80-90 vers les pays de l'Europe du sud (Espagne, Italie). Ce second mouvement se distingue quelque peu du précédent : ces migrants, hommes et femmes, avec ou sans papiers, ne se fixent pas systématiquement dans le pays d'accueil, se distinguent par leurs capacités circulatoires et se localisent en réseaux dans toute l'Europe (Tarrius, 1993). Ces deux mouvements de populations ont en commun de maintenir et de développer des relations avec leur pays d'origine, mais revêtent des formes différentes : la migration subie, appelée, organisée, pour des destinations clairement désignées, laisse place à une complexification des parcours transnationaux qui se caractérisent par des choix d'étapes³ à l'initiative de migrants. Les femmes seules, plus particulièrement, exprimeront ces nouvelles dispositions.

Les femmes marocaines, de l'immigration d'accompagnement familial à la libre détermination des circulations.

Les femmes étaient apparues dès le premier mouvement migratoire sur le mode du regroupement familial et leur descendance, désignée comme « issue de l'immigration », fut l'objet des actions publiques d'intégration, d'insertion, de mixité sociale. Principalement concernée, à l'époque et en France, par les problématiques qui traitent de l'immigration/intégration, une partie de ces femmes a pourtant un rôle particulièrement actif dans les nouvelles migrations internationales : elles facilitent les mobilités et la recomposition du second mouvement migratoire. Ce dernier intègre un flux vers l'Espagne, inédit, devenu visible dans les années 90 et aux caractéristiques originales : des Marocaines célibataires, divorcées, veuves. Primo-arrivantes, elles ne s'inscrivent pas, contrairement aux précédentes, dans une migration familiale. L'amélioration des conditions de vie au sud de l'Europe, l'accès des femmes espagnoles au marché du travail ouvrent la voie à des filières migratoires féminines (Oso Casas, 2003).

1. Convention de main d'œuvre en 1963 entre le Maroc et la France, recrutements massifs, décrets organisant le regroupement familial entre 1975 et 76.

2. Entre 1991 et 2001 un million cent mille hommes ont quitté le Maroc pour la France (30%), l'Espagne (16%) la Belgique et les Pays-Bas (14%), l'Allemagne (12%), l'Italie (12%), l'Angleterre (8%). *Centre Hassan 2 pour l'étude des migrations, Rabat.*

3. Les parcours migratoires durent plusieurs années et sont jalonnés d'une succession d'étapes : de ville en ville, de pays en pays etc.

La famille transnationale d'origine marocaine.

Les migrant(e)s et immigré(e)s, de quelque époque que ce soit, se retrouvent régulièrement, se croisent ou se fréquentent, dans le pays d'origine comme dans les pays d'accueil, alimentent les processus migratoires à travers des réseaux de relations transfrontaliers. Ces deux mouvements migratoires ne se superposent pas, mais se caractérisent par de très nettes articulations dont il s'agit de saisir à la fois la genèse, les logiques et les enjeux. Si les hommes ne sont pas exclus de ces échanges, nous privilégierons, dans cet article, les relations et interactions émanant des femmes issues de ces mouvements migratoires.

Les migrantes que nous avons rencontrées, généralement sans-papiers, sont pour partie originaire de zones rurales marocaines, comme celles de la première génération⁴. Les rôles et situations que nous décrirons ne sont pas éparés, mais révèlent une trame de fond réelle, processuelle : celles des liens et des relations qu'elles développent dans le cadre de la famille transnationale.

La famille transnationale est un produit de la modernité, née de la mondialisation et du développement des migrations internationales. Elle se caractérise, a minima, par le maintien des contacts entre les membres d'un groupe familial dispersé sur plusieurs pays et dont les sociétés d'origine se distinguent par une forte tradition migratoire. Ce qui donne lieu à une nouvelle géographie de l'unité familiale (Le Gall, 2005). La famille transnationale s'inscrit dans ce mouvement de diversification des nouvelles formes familiales qui font l'objet d'investigations dans la littérature sur la famille contemporaine mais elle reste exclue de ces débats (Le Gall, 2005). Aujourd'hui, c'est essentiellement dans le champ des migrations internationales que ce modèle familial est traité. La famille transnationale suppose un rapport spécifique avec l'univers des migrations et les sociétés d'origine qui n'en reste pas moins partagé par des segments de familles sédentarisés en France depuis plusieurs générations⁵.

Les recherches sur l'immigration en France ont ignoré un certain temps la présence des femmes du regroupement familial comme si leur statut de « rejoignante » rendait leur mobilité seconde, car dépendante de la volonté des conjoints, et donc moins digne d'intérêt (Golub, Morokvasic, Quiminal, 1997). Ce qui suppose une hiérarchie opérée à partir du mode migratoire : l'une subie, l'autre – celle des hommes – active. D'autre part, quand elle s'est intéressée à ces femmes, la sociologie française a souvent pris pour objet leur inscription dans la société, et a privilégié, non sans impensé normatif, l'étude de leur « intégration » dans l'espace public (alphabétisation, activités associatives diverses, entrée sur le marché du travail) vue comme un signe d'émancipation d'un cadre domestique et familial supposément contraignant, sinon asservissant. L'attention s'est donc peu portée sur les échanges, pourtant intenses, entre segments familiaux, au sein de foyers déjà transnationaux. L'identification par le type de migration peut, par certains effets, introduire quelques biais aux conséquences perverses. L'analyse processuelle, l'observation des réseaux familiaux dans le cadre « domestique⁶ » nous a permis d'éviter cet écueil et a fait émerger le rôle central et actif des femmes « immigrées » dans la régulation transnationale des dispersions familiales.

4. En termes de vagues migratoires.

5. L'appellation, parfois tendancieuse, de « famille immigrées » peut faire tromper d'objet tant elle est un enjeu politique et social. La famille transnationale est peuplée d'héritiers de l'immigration (Boubeker, 2003) qui sont à envisager comme intégrant ces constructions familiales en France mais pour autant elles ne se réduisent pas à l'immigration. Les résistances à la reconnaissance de ce modèle familial sont peut-être justement à chercher du côté des enjeux politiques, juridiques, symboliques de cette reconnaissance.

6. Nous nous sommes introduites dans les familles, avons pris le temps d'installer des relations durables.

La montée en visibilité dans les milieux de la recherche du mouvement migratoire des femmes dites « seules » ou migrantes ne doit pas voiler l'implication des premières. Et si l'on considère que les femmes migrantes « seules » ont un projet indépendant, leurs mobilités dépendent aussi de leurs réseaux, particulièrement des soutiens des femmes de la première génération et leur descendance.

Concevoir les femmes comme actrices des mouvements migratoires marocains contemporains.

Partant des terrains marocain, espagnol et français, c'est l'analyse processuelle entre les formes historiques et contemporaines de la migration des femmes qui a été privilégiée⁷. Cette contribution vise à démontrer l'implication des femmes dans les mouvements migratoires actuels, et les effets de cette implication sur la recomposition des réseaux familiaux transnationaux. Il s'agit de visibiliser la place de toutes ces femmes en tant qu'actrices transnationales non à travers leurs activités professionnelles, mais à travers leurs usages stratégiques de la famille. Ces usages révèlent les parcours qui les ont menées, d'hier à aujourd'hui, à devenir sujets de leurs migrations. La famille est une ressource particulièrement négociée par les femmes pour faire circuler des individus, leur faire traverser les frontières, les héberger, leur trouver un emploi, les replacer dans un autre segment familial, régulariser leurs situations, etc. Ainsi, le fort renouvellement des informations, les opportunités d'emplois, de mobilités spatiales, économiques et sociales sont fortement « encastrés » dans le lien social fort⁸. Dans ce cadre, l'autonomie se mesure moins selon des variables classiques que dans la compréhension de leurs réseaux relationnels précisément à travers leurs capacités à se mobiliser et à entretenir un réseau. Ces mobilisations font alliance.

LES PRATIQUES TRANSNATIONALES DES FEMMES DITES « IMMIGRÉES »

La forme du lien à l' « ici » et « là-bas »

Les femmes dites « immigrées » qui nous intéressent sont engagées dans des pratiques transnationales depuis quelques décennies déjà ; pour les plus « anciennes », avant même l'intensification des mobilités transnationales. La persistance du mythe du retour a certainement participé au dynamisme de ces pratiques. Elles se caractérisent par leur matérialité et les rapports entretenus avec le pays d'origine. Les générations suivantes s'inscrivent dans ces liens (Streiff-Fénart, 1999 ; Boubakri, Mazzella, 2011). Les immigré(e)s, s'ils ont fait le pari de l'intégration, n'ont pour autant pas renoncé à développer des pratiques transnationales.

Les pratiques transnationales se traduisent par des séjours réguliers au Maroc depuis les années 70-80, la plus forte présence des familles *là-bas* correspondant à celle des vacances scolaires, estivales des générations suivantes. Les lieux d'origine ont évolué sous l'impact des ré-investissements grandissants des migrant(e)s qui transforment la morphologie des villages et leurs temporalités. Ces investissements vont de l'achat d'une maison, de terrains à celui de l'implantation de commerces : « Téléboutiques », épiceries, cafés, « douches », etc., ils nécessitent des séjours au Maroc, des démarches nombreuses, des formalités administratives, des connaissances et des rapports de

7. Fatima Qacha. *Migrations transnationales. Rôles des femmes et des réseaux familiaux*. 606 p. Thèse sociologie, Toulouse II, 2010.

8. Le lien social fort, ni ne se limite, ni n'est tributaire, de contexte de spatialisation.

confiance pour déléguer des activités durant l'année, etc.,. Au-delà de l'aspect « vacances », ces familles reprennent place, *là-bas*, dans les rythmes sociaux de *cette* quotidienneté, au sein de leur société rurale d'origine. La présence dans le pays d'origine est l'occasion de réactualiser les informations sur l'espace de la parenté à travers le jeu des visites et des célébrations officielles. De façon générale, ces moments fonctionnent comme de puissants vecteurs d'informations et de reconnaissance des milieux d'origine. Ces échanges complètent le travail d'entretien des relations familiales, en large partie assuré par les femmes. Les enfants de la génération suivante sont les témoins privilégiés de ces activités, dans ces moments et lieux intensivement pratiqués par les parents. Les séjours réguliers et l'expérience des pratiques transnationales constituent des *biais* de socialisation qui favorisent la transmission des références familiales, collectives et la familiarisation avec l'univers des migrations. La perspective transnationale, en héritage, concerne désormais plusieurs niveaux généalogiques.

La transmission de ces référents n'entre pas en contradiction avec une volonté manifeste d'intégration de leur descendance en France. Certaines femmes avancent également l'idée que les investissements *là-bas* peuvent un jour constituer pour leurs enfants une sorte de soupape de sécurité provisoire face à un marché du travail en crise pouvant aussi générer un certain mal-être. Dès lors, sans empêcher un important investissement *ici*, une insertion en Europe, *là-bas* reste une option négociable qui prend la forme d'une ressource. Les femmes qui avancent cette idée renvoient l'absurdité d'un regard dichotomique, en nous signifiant que la valorisation d'une « bonne intégration » n'est pas substantiellement liée à un renoncement au pays d'origine. Elles présentent au contraire une continuité : *là-bas*, comporte des ressources qui peuvent être activées comme solution à une crise éventuelle que traverseraient *ici* leurs descendants. Elles font de leurs multiples appartenances, de leurs présences aussi, un tout cohérent : les actions menées *ici* et *là-bas* deviennent non pas contradictoires, mais complémentaires.

La famille transnationale et l'entretien du lien

La famille transnationale (Le Gall, 2005 ; Razy, Baby-Collin, 2011) est un dispositif fort du redéploiement des individus en Europe et entre les deux rives de la Méditerranée. Le rôle central de la famille comme base importante des réseaux transnationaux a été très tôt reconnu par les chercheurs qui inscrivent leurs travaux dans la perspective du transnationalisme⁹. Le réseau familial constitue une assise qui facilite les circulations internationales, mais il traduit surtout la forme la plus imposante, la plus visible de la régulation des dispersions familiales. *Cette forme fait écran, elle en masque une seconde : la régulation familiale des migrations internationales par les femmes.*

Force est de constater le développement et la pérennité du lien familial transnational. Toutefois, l'existence de ces familles est possible à la condition d'entretenir le lien malgré les divers processus migratoires (Legall, 2005). Et les femmes participent activement à la recomposition de l'espace de la parenté. Leur rôle est pivot : la valeur famille activement revendiquée (Camilleri, 1992), l'entretien des sociabilités familiales, les connaissances en matière de relations généalogiques, la détention de l'information sur l'espace de la parenté (Streiff-Fénart, 1999). Le travail d'entretien des relations familiales est en large partie assuré par les femmes (Maurizio, 2008 ; Le Gall, 2002 ; Calogirou, 1998 ; Streiff-Fénart, 1999 ; Camilleri, 1992), ce qui s'inscrit dans la continuité de rôles traditionnels.

Mais le système de la famille patriarcale porte en son sein ses propres contradictions. En effet si la primauté est accordée à la filiation patrilinéaire, ce sont les femmes qui ont la charge de fédérer les membres de la famille élargie et de garantir cette cohérence : des femmes en quelques sortes « dominées » par un système qui les positionne paradoxalement en des endroits charnières. Les femmes ont toujours exploité cette contradiction pour limiter les effets du patriarcat, et l'existence des contre-pouvoirs féminins traditionnels (Lacoste-Dujardin, 1996 (1985) tend à relativiser l'idée d'une « incorporation » de la domination masculine. La famille patriarcale ne constituait donc déjà plus un système dont les places assignées figeaient les femmes dans leurs rôles traditionnels.

Les « places » réservées aux femmes dans la famille patriarcale, au cœur de l'entretien familial, constituent des places centrales dont elles usent stratégiquement pour orienter les choix et les alliances en leur faveur. Par exemple, dans le cadre du mariage, les femmes, en charge des alliances, préfèrent marier leurs fils à des membres de leur propre parentèle plutôt que de choisir une fille dans les segments familiaux du conjoint (patrilignage). Elles usent de stratégies manipulant la règle de la patrilinéarité à l'avantage de leur propre parentèle. Ce privilège, particulièrement visible dans les alliances matrimoniales (Boukhobza, 2001), constitue un moyen de s'assurer des alliés dans le cercle de parenté des femmes. Les sociabilités familiales se confondent alors avec les sociabilités féminines dont les effets sont visibles à la génération suivante (Streiff-Feinart, 1998). La conjugaison de ces sociabilités révèle la tendance des femmes à entretenir des liens étroits avec leur lignée. Ces stratégies s'inscrivent dans la continuité de compétences traditionnelles.

Le privilège accordé à la lignée maternelle (matrilatéralité) n'est pas étranger à la position centrale des femmes dans les échanges familiaux. Ce privilège, persistant, révèle des continuités avec les stratégies de résistance développées par les femmes dans le cadre de la famille patriarcale. Tout se passe comme si les contradictions propres à ce type de famille perduraient malgré l'affaiblissement de ce système. Du fait de la centralité occupée dans les échanges familiaux, les femmes voient converger vers elles les sollicitations « migratoires ». Leur implication dans ces sollicitations révèle une tendance à favoriser leur lignée au détriment de celle du conjoint, ce qui a des effets directs sur la recomposition de la famille et la (re)construction, cette fois-ci de réseaux d'allié(e)s, à l'échelle transnationale.

La prééminence des femmes dans le réseau de parenté comme le biais matrilatéral ne sont pas propres à la famille transnationale. Le système de parenté dans les « sociétés occidentales » connaît en théorie, un type de filiation indifférencié, mais des travaux révèlent la tendance statistique, dans les couples hétérosexuels en milieu urbain, surtout populaire, à privilégier la lignée maternelle (Jonas, Le Pape, 2006). L'analyse des solidarités familiales révèle l'économie cachée de la parenté : l'inégalité des échanges qui vont du couple vers la belle-famille (Décheaux, Herpin, 2004). Au détriment de la lignée masculine, c'est la lignée féminine qui est privilégiée. Mais peu d'études portent sur les conséquences de ce « biais matrilatéral » (Jonas, Le Pape, 2006). D'une part, il nous semble que le modèle de la famille transnationale intègre aussi les sociétés occidentales. D'autre part, les travaux qui traitent de la famille transnationale ou de la famille « immigrée » prennent en considération la parenté par alliance et favorisent de fait une vue d'ensemble des rapports de parenté. Ils traitent enfin, dans des mesures variables, des conséquences du biais matrilatéral. La mise en commun de ces champs disciplinaires pourrait s'avérer tout à fait heuristique sur l'analyse des solidarités familiales et l'inégalité des échanges.

La convergence des sollicitations « migratoires » vers les femmes

En matière de migration, la reconfiguration des flux marocains vers l'Europe n'a pas ébranlé la famille transnationale qui s'est, au contraire, renforcée. Après la fermeture des pays traditionnellement demandeur de main d'œuvre, les migrations internationales se sont développées par voie légale et illégale. Les restrictions politiques migratoires et les contrôles rendent ces parcours complexes : précarité des permis de travail, conditions de séjour produisant des phénomènes de « re-mises dans l'illégalité¹⁰ » (Geiger, 2005) et en conséquence, aggravation de la précarisation des travailleurs étrangers. Dans ces univers de contraintes et d'incertitudes grandissantes, les migrant(e)s construisent leurs parcours migratoires en étapes. Ces parcours requièrent des régulations transnationales impliquant les segments familiaux localisés au Maroc et en Europe. Les liens de parenté interviennent dans ces processus migratoires au moment de l'élaboration du projet migratoire, de la traversée, du passage, des étapes européennes.

Les femmes sont incontournables dans le contexte des migrations internationales. Leurs sédentarités conjuguées à des pratiques transnationales leur confèrent une position intéressante dans les configurations migratoires actuelles. La sédentarité constitue une ressource transnationale pour les migrant(e)s en circulation. La dispersion est envisagée comme ressource (Ma Mung, 1999). Certaines femmes « immigrées » ont vu dans cette nouvelle donne l'occasion de se réapproprier leur projet migratoire. Elles se sont saisies de l'intensification des migrations et s'y sont impliquées.

LA RECOMPOSITION DES RÉSEAUX FAMILIAUX À L'AVANTAGE DES FEMMES

Il existe donc entre le Maroc et l'Europe des configurations familiales qui débordent nos frontières nationales et au cœur desquelles les femmes dites « immigrées » et leur descendance jouent un rôle central. Elles assurent l'entretien des relations familiales des membres des parentèles conjointes, mais leur rôle ne se limite jamais à cette activité qui paraît les confiner dans l'espace domestique.

Leur degré d'implication dans la mobilité des migrant(e)s avec ou sans papiers est très variable. La régulation familiale par les femmes est en effet à deux vitesses : elles privilégient leurs liens forts. Les rôles traditionnels sont réappropriés en marge de l'univers familial et visibles dans les choix opérés. Cela n'est pas nouveau, ce qui est nouveau ce sont les ressources qu'offrent la migration pour celles qui pratiquent le transnationalisme, les conséquences de cette matrilatéralité, mais aussi les formes de mobilisation de l'ensemble de ces femmes.

L'implication des femmes dans les migrations internationales favorise une relecture de leurs investissements dans des domaines traditionnels, mais pas seulement.

Leurs mobilisations concernent le mariage. Mais il est davantage considéré comme une opportunité de régularisation. En outre, il n'y a pas d'obligation d'alliances matrimoniales à l'intérieur du réseau de parenté ou du réseau « communautaire ». D'ailleurs, nos retours sur le terrain marocain indiquent une récente visibilité des mariages et des unions mixtes¹¹. Mais le champ d'action des femmes ne se limite pas à ces frontières traditionnelles puisqu'on observe un glissement de leurs transactions vers des

10. Le séjour en Espagne est conditionné par l'activité exercée.

11. Cela concerne aussi leurs homologues masculins.

domaines autres. La participation directe des femmes au franchissement des frontières, par-delà l'inhospitalité européenne (Escoffier, 2006), indiquent l'élaboration d'actions et de stratégies en dehors des domaines traditionnels. Ce glissement des transactions des femmes tend moins à indiquer une marge de manœuvre limitée qu'une liberté d'action. Les stratégies féminines relèvent aujourd'hui de stratégies migratoires qui favorisent essentiellement le dépassement d'un ordre institué, celui-là bien réel, celui des pouvoirs officiels¹². Aux régulations étatiques qui régissent la circulation des individus, les femmes superposent des régulations familiales. Leurs mobilisations parviennent à contourner voire dépasser les dispositifs modernes mis en place aux frontières des nations européennes, mais aussi à se mettre en phase avec toutes sortes de dispositifs institutionnels territorialisés. C'est la circulation comme la sédentarité de leurs membres qu'elles négocient et elles opèrent sur le mode de la superposition et de l'articulation (Tarrus, 1993).

Leurs choix, principalement dirigés vers leur propre parentèle, entraînent de l'intérieur des réseaux familiaux une recomposition de ces derniers, à leur avantage.

Les pratiques des « immigrées », transmises à la génération suivante, autorisent une jonction fondamentale avec l'autre mouvement migratoire des Marocain(e)s. Nous allons présenter, à travers trois cas, des situations variées qui illustrent les formes de mobilisation des femmes et le sens de leurs investissements. La trajectoire de Tafsut traduit l'ensemble des réseaux d'acteurs qui interviennent dans les parcours migratoires par étapes. Elle met l'accent sur les régulations *triangulaires* négociées entre femmes durant la remontée vers le nord des migrant(e)s. Ensuite, l'alliance Isa/Inès met en évidence l'implication directe des femmes dans les passages. Enfin, Zahra exprime au mieux les stratégies individuelles dont font usage les migrantes au cours de leurs parcours.

La régulation des parcours par étapes : des interactions triangulaires

Au-delà des moyens de communication, les retours estivaux au Maroc sont toujours l'occasion dans le cercle de parenté des femmes de renforcer les liens, partager un projet de mobilité, s'assurer de ses alliances, placer les « siens » dans des rapports de transnationalité, veiller à bénéficier de soutiens le long du parcours, préparer les étapes, etc. La construction du projet migratoire passe par un ensemble de relations, mais aussi d'interactions. Au cours de leurs parcours migratoires, les migrant(e)s mobilisent le réseau familial. Cette mobilisation se conjugue avec des stratégies individuelles et avec l'activation de réseaux d'acteurs autres que la famille (amis, connaissances, passeurs). Ces réseaux, en partie mobilisés avant le départ, dessinent un premier trajet migratoire. Par la suite, les parcours connaissent des impasses généralement dépassées au moyen de l'activation de nouveaux contacts (segments familiaux, réseaux personnels, connaissances) et de rencontres opportunes (relations variables).

La régulation des mobilités Sud/Nord se caractérise par des interactions *triangulaires*.

Tafsut, jeune femme de 23 ans, quitte, en 2005, son village d'origine situé en zone rurale dans le centre du Maroc pour la traversée clandestine du détroit de Gibraltar par voie de Zodiac. Au large des côtes d'Almería, elle est récupérée par un *harag-relais*¹³ à qui elle communiquera l'adresse d'une amie de sa mère installée en Espagne. Les passeurs affichent une grande variété de services, dont la mise en relation des migrants

12. L'impossibilité de circuler constitue une forme de domination réelle et symbolique qui s'exerce contre les individus dans leur volonté de circuler.

13. Ce sont des passeurs qui, à partir du Maroc, interviennent sur une étape de l'acheminement des migrants.

avec les membres de leur réseau, partout en Europe. La transaction financière de cette nouvelle étape s'effectuera au Maroc entre une personne mandatée par le passeur et la mère de Tafsut, Zina. Le passeur conduit alors Tafsut chez Kahina, l'amie de Zina. Cette dernière traduit ce lien comme un lien fort : « Kahina est très proche de moi ». Régularisée depuis peu, Kahina a elle-même migré en Espagne selon les mêmes modalités de passage que Tafsut.

Tafsut loge chez Kahina une dizaine de jours puis fait appel, de sa propre initiative, à un membre de son réseau personnel : un jeune homme lui-même migrant, avec qui elle entretenait épisodiquement une relation amoureuse au Maroc. Il vit à la frontière entre l'Espagne et la France, il descend en voiture la chercher. Tafsut voit en lui la possibilité de remonter vers le Nord car elle a en France un réseau familial plus dense, mais aussi l'opportunité de régulariser sa situation par « le mariage blanc de vérité¹⁴ ». Mais la relation ne fonctionne pas.

Conjointement, Zina et Tafsut (ré)activent les contacts des membres de leur parenté côté français dans l'objectif d'un accueil : deux femmes issues du regroupement familial des années 80, l'une, Hadda, vivant dans les environs de Montpellier, l'autre, Chama, vers Toulouse, mais aussi Bahha, une femme issue de l'immigration vers Perpignan. Lorsque je demande à Bahha pourquoi Zina l'a contactée, elle me répond :

« Écoute, d'une, c'est une cousine à moi et puis elle connaît mon caractère quand même ! Que je suis correcte. Elle va pas appeler mon père elle sait qu'il tient pas toujours parole, elle va pas appeler ma mère non plus, c'est pas de sa famille... (...) puis j'ai une fille de ma famille sans papiers donc, elle se dit aussi que j'ai des possibilités. »

Bahha a été mise au courant par Zina des étapes espagnoles de Tafsut :

« Dès que sa fille était de ce côté-ci, dès que sa fille l'a appelée d'Espagne. Dès qu'elle a passé la frontière marocco-espagnole, c'est là que sa mère m'a appelée. (...) elle m'a rappelée, elle m'a dit qu'elle (Tafsut) se trouvait dans la ville qu'on appelle « la Jonqueres » (elle imite la prononciation de Zina en riant) ».

Bahha, partagée quant à une intervention possible, décide finalement de ne pas s'impliquer. Elle adopte une logique récurrente dans ces cas-là, celle du contournement, qui en outre favorise une certaine pérennité des relations familiales. La famille se présente comme un espace de (re)composition avec ses logiques de compromis, de conciliation, de ruptures temporaires, d'alliances, etc., mais elle a toujours cette forte capacité à faire circuler les individus. Finalement, c'est Hadda qui viendra chercher Tafsut.

« C'est quand même incroyable ce que les gens sont capables de faire ! » commente Bahha. « Sa cousine maternelle est donc venue la chercher ici à la Jonqueres. Elle est restée quelque temps chez elle puis ça s'est mal passé, Tafsut se disputait avec les filles de Hadda, tu sais, elle a leur âge (...) Comme elles ne s'entendaient pas, Chama est descendue la chercher pour la ramener chez elle à Toulouse... »

Quelque temps plus tard, Zina rappelle Bahha, sa demande cette fois-ci est liée à la régularisation :

14. Le mariage, envisagé comme opportunité de régularisation ne présage pas de la suite de la relation. L'appellation « mariage blanc de vérité » provient des enquêté(e)s eux-mêmes et peut caractériser la variabilité de ces relations et leur issue. Le caractère instrumental du mariage blanc et celui sincère du mariage dit « de vérité » s'inscrivent dans un continuum.

« Je lui ai répondu : “je ne peux rien faire pour elle : je ne vois pas de possibilités pour les papiers ici ; si tu veux qu'elle vienne, qu'elle mange et qu'elle dorme, elle est la bienvenue, mais pour les papiers, pour le moment je ne vois pas de possibilité ici.” Et c'est vrai je ne savais pas quoi faire pour elle... À cette période, que voulais-tu que je fasse ? Je ne pouvais rien faire... Elle m'a dit et comment t'as fait pour Messaouda ? Elle croyait que Messaouda était en règle... »

Bahha renoue avec la valeur de l'hospitalité, elle ne « refuse » pas cette fois-ci d'héberger Tafsut. Par contre, elle ne peut s'investir davantage : soit qu'elle ne le souhaite pas, soit qu'elle n'est pas en capacité de le faire. Rappelons qu'elle s'investit déjà pour un membre de sa famille maternelle. L'hospitalité, entendue comme le fait d'honorer l'hébergement d'un membre, constitue un degré moindre d'implication par rapport à l'investissement direct dans la régularisation de Tafsut. Mais cela reste une proposition conséquente. De plus, lors d'un séjour au Maroc, Bahha fournira de nombreuses informations à Zina quant à certaines procédures administratives de régularisation.

Aux environs de Toulouse chez sa tante, Tafsut fait la rencontre d'un jeune français chez qui elle s'installe avant de l'entraîner vers le sud de l'Espagne, dans la région d'Almería, car entre-temps des connaissances de son réseau marocain y font étape, comme elle auparavant. Tafsut cherche une opportunité de régularisation par des contrats de travail. En vain.

Elle finira par obtenir la régularisation par le mariage (mixte) avec son compagnon. Tafsut est mariée, installée en France et elle a un enfant. Avec son conjoint, ils se rendent régulièrement au Maroc. Aujourd'hui, Tafsut héberge son frère aîné, sa sœur et sa cousine, tous sans-papiers. Une fois sa situation régularisée, elle favorise la mobilité des membres de sa parentèle.

La triangularité caractérise les interactions, dans le même temps mais pas dans le même espace, entre migrante en circulation et parentes de part et d'autre de la Méditerranée. Cette triangularité indique un micro-réseau à trois pôles qui nous permet d'insister sur la participation des femmes, vivant au Maroc, aux migrations. L'ensemble de ces femmes négocie des points de chute durant la circulation-même ou lorsque l'avancée de la migrante est bloquée.

Les femmes : des actrices majeures des passages

Les femmes s'allient et s'organisent pour réaliser des projets de mobilités en direction de leur parentèle, elles prennent également le risque de s'impliquer dans le passage. Dans ces « entreprises de passages », il n'est pas rare que les femmes s'allient à leur descendance, en particulier leurs filles. C'est le cas d'Isa et Inès, sa fille, qui prennent directement part à la traversée de Mansour en 1998 et de Myriam en 2000, respectivement le cousin et la nièce d'Isa.

Toutes les deux expriment un fort attachement à leur égard. Inès partage depuis l'enfance les sociabilités familiales de sa mère, l'attachement s'est construit et renforcé au fil des étés où ces cohortes d'éternels immigrés rejoignent leur pays d'origine. Mais elle ajoute également à propos de Mansour :

« Il me rend des services et j'ai vu qu'il rendait aussi des services au niveau de mes parents. »

La mémoire familiale est une histoire des liens, elle comporte dans le même temps une mémoire des services rendus. La valeur famille, couplée avec la mémoire familiale, donne sens à des actions transnationales. Isa exprime son attachement :

« Il disait qu'il n'avait pas d'argent, rien et qu'il voulait partir en France travailler. C'est le fils de mon oncle et mon oncle m'a recueillie à la mort de ma mère, c'est donc comme si c'était mon frère. Tu comprends !? Bien sûr, sa peine m'a touchée ! Sinon, je ne me serai pas infligée ça ! Tu vois j'aurais pu rester là avec mes papiers, assise sur mon siège, regarder par la fenêtre, autour de moi (elle mime), mais comme il m'a fait de la peine, j'ai accepté que mon corps soit plié, j'ai accepté la peur, je n'ai rien vu, rien regardé, ce n'est qu'après (le passage) que j'ai relevé la tête ».

La dimension familiale est prégnante, en témoigne l'expression d'Isa autour de l'image du corps : sa position inconfortable, le « corps plié », souffrant, marqué par la peur, ne peut se justifier que par le lien fort, le lien familial. En outre, le récit de vie d'Isa révèle que les mobilités initiées se situent dans la continuité d'un des aspects de son projet migratoire. Elle avait en effet au moment de sa propre migration formulé le souhait de faire migrer son frère vers la France dans les années 80. Ce projet fut avorté par son conjoint, et Isa, quelque peu isolée dans les forêts françaises où travaillait son mari, doit faire face aux diverses tâches domestiques, pourvoir à l'éducation de ses 9 enfants d'autant plus que les conditions d'accueil et de logement venaient redoubler le poids de ses tâches ménagères :

« Mes enfants étaient petits, ils me prenaient tout mon temps (...). Et une fois qu'ils ont grandi, j'ai commencé à ramener les plus jeunes. Mon frère, a vieilli, ça ne servirait à rien maintenant, que veux-tu qu'il fasse. Et j'ai cherché pour les plus jeunes comment je pouvais faire pour les ramener, car c'est bien moi qui les aie fait traverser. Avec la force ! »

Isa accorde une certaine exclusivité à sa parentèle. De plus, elle favorise la venue de sa nièce et se réapproprie le sens de son ancien projet : elle réduit les frais d'éducation de son frère en prenant en charge sa fille, de plus elle projette que cette dernière pourra un jour aider financièrement son père, donc le frère d'Isa. En s'alliant à sa fille, Inès se réapproprie à la génération suivante ce premier projet de mobilité. Cela n'a pas fait moins l'objet de négociations dans son couple, mais elle a pu cette fois-ci s'appuyer sur une alliée de taille, sa fille.

Les femmes s'impliquent en direction de leur parentèle marquant ainsi favorablement des trajectoires individuelles. La reconstruction transnationale des réseaux migratoires se construit sur le mode d'échanges symboliques et matériels. Ces échanges engagent dans le même temps une certaine réciprocité, ce qui nous permet d'envisager ces (re)configurations dans la perspective d'alliances en réseaux.

Migrantes sans-papiers et rencontres opportunes

Au moins jusqu'à régularisation de leurs situations, les migrantes cherchent à se saisir d'opportunités, ce qui les conduit très souvent à de nouvelles étapes. Elles sont ainsi amenées, durant leurs parcours, à se repositionner : elles y parviennent par l'activation de nouveaux segments familiaux, par des réseaux d'acteurs autres, mais aussi par la captation de rencontres opportunes lors de leurs activités quotidiennes.

En premier lieu, cette captation se traduit par leurs capacités d'interpellations de personnes dont elles devinent des origines communes au gré des parcours dans les espaces publics. Je l'éprouvais pour la première fois sur le terrain barcelonais : à la faveur d'un échange de regards, de sourires, une remarque anodine, banale, créant

dans l'instant une complicité fragile, le rapprochement s'effectuait systématiquement autour de la question suivante : « *tu es d'où ?* » ou « *tu viens d'où ?* ». Les échanges qui suivent favorisent le partage d'expériences migratoires et peuvent fonctionner comme de véritables cooptations. La proximité sociale, géographique, des origines rend légitimes toutes interactions parce que l'autre est typifié (Schütz, 1987) comme un *inconnu-familier*, celui qui nous reconnaît et que l'on reconnaît. Mais dans une communauté aussi réelle qu'imaginaire, l'interaction ne peut fonctionner que si l'invitation est acceptée. Dès lors, si la reconnaissance communautaire favorise l'entrée en interaction, « l'inconnu-familier » c'est surtout celui avec lequel on a le sentiment de partager un monde commun et avec qui on peut éventuellement s'associer.

En second lieu, les migrantes jouent sur le registre de l'ambiguïté relationnelle, usent de leurs capacités de séduction allant parfois jusqu'aux échanges « économico-sexuels¹⁵ » (Tabet, 2004). Elles font un usage tactique de leur séduction, de leur compagnie, mais aussi de leur sexualité comme monnaie d'échange, comme moyen de s'assurer des mobilités et de remplir leurs objectifs de migrations. Elles cherchent à faire circuler vers elles suffisamment d'objets, de biens, d'argent¹⁶, d'attentions diverses, etc. Ces ressources matérielles, financières, parfois morales se doublent, selon les perspectives des migrantes, d'une circulation de ressources informationnelles et/ou juridiques, ce qui est particulièrement visible chez les femmes sans-papiers dans la perspective d'une régularisation¹⁷. De cette façon, elles se construisent de nouvelles étapes et/ou réalisent le marquage favorable de leurs mobilités. Zahra par exemple, migre dans les années 90 en Allemagne. Elle s'appuie sur un réseau informel constitué en amont de la migration et au fil des rencontres dans plusieurs pays (Allemagne, France, Espagne). Les mobilités économiques et sociales qui marquent, *ici* et *là-bas*, sa trajectoire sociospatiale sont directement liées aux relations nouées avec des hommes qu'elle séduit.

« J'ai fait connaissance d'un Algérien qui a un restaurant (...) Ce type, il a craqué sur moi. J'ai dit : "tiens, je suis là, il a les moyens, je peux sortir avec lui si je veux travailler." (...) Et c'est ça que j'ai fait. Je suis pas sortie avec lui du début, alors je l'ai fait craquer comme ça mais pas... rien. Alors il m'a dit : "si ça t'intéresse, moi je cherche quelqu'un qui fait la cuisine, la salle, le service, tout ça ". Moi ça m'intéresse (...) Parce que tellement il était fou de moi, alors tu sais, il me fait les courses, tout ça, il me paye le loyer tout ça parce que moi je lui dis toujours "je n'ai rien" (...) Comme il était fou de moi alors il fallait le... (Rires) ». Mais encore : « toujours je l'ai fait attendre, attendre, attendre ».

Cette dernière parade, qui entre dans le jeu stratégique de la séduction, est sous-tendue par une forme de marchandage implicite : Zahra tourne à son avantage la galanterie, précisément la « protection masculine » (Goffman, 2002 (1977)) ; elle encourage même le restaurateur à surenchérir s'il veut en retour bénéficier de marques d'intérêt. En ce sens, la capacité de séduction de Zahra, mue par des intentions précises, est efficace, car elle favorise l'augmentation des bénéfices qu'elle voudrait tirer de cette relation. En situation irrégulière, Zahra n'a aucun frais et perçoit, comme serveuse,

15. Ce concept désigne l'ensemble des relations sexuelles, entre hommes et femmes, impliquant une transaction économique. Ces échanges prennent des formes différentes mais il est possible de les situer le long d'un continuum qui reconnaît les similitudes entre ces différents statuts : de la prostitution au mariage. Les pratiques observées sur nos terrains empruntent à une série de relations : flirt, couple « légitimé », relations entre amants.

16. Paiements factures, loyers, achats alimentaires et divers etc.

17. Ces relations se construisent autour d'arrangements tacites mais prégnants. Les relations peuvent être épisodiques, continues mais affichent généralement un caractère durable. Elles requièrent un investissement psychologique, social et n'excluent pas toujours les sentiments. Ces pratiques ne correspondent pas au travail sexuel, confusion faites fréquemment comme l'indique Paola Tabet (2009).

une rémunération de 6000 francs¹⁸. Elle convainc le restaurateur de lui louer un appartement, non loin du centre-ville. D'une part, elle envoie, au nom de sa mère, quelques mandats à sa famille et épargne suffisamment pour devenir propriétaire *là-bas* ; d'autre part, elle fait de nouvelles rencontres, ce qui lui permettra de trouver un nouvel emploi, mais aussi de régulariser sa situation par le mariage. Les rencontres faites, recherchées aussi, par Zahra favorisent un gain économique considérable directement investi au pays d'origine et qui participe à une promotion sociale, familiale et individuelle *là-bas*. Zahra a des frères à l'étranger, pourtant c'est essentiellement elle qui assiste sa famille au pays d'origine. La présence de Zahra se substitue à l'absence de ses frères, ce qui constitue un élément perturbateur des hiérarchies familiales : la place quittée par les femmes avant la migration n'est jamais reproduite et investie telle quelle à leur retour¹⁹.

Le vent violent de stigmatisation sociale qui a accompagné le mouvement migratoire des femmes dans les années 90-2000 a un temps masqué les fortes collaborations qui se jouent au sein des espaces domestiques et au-delà, le long du réseau transnational²⁰. En outre, l'assignation première est transcendée par l'investissement réussi dans la migration. Cette réussite s'exprime par diverses « actions-retours²¹ ». L'entrée analytique par la migration favorise une autre appréhension de la recomposition des rapports sociaux : le genre est moins déterminant que les « actions-retours » qui émergent des migrations/mobilités. Et ce point nous paraît majeur car il concerne aussi bien les hommes que les femmes. La violence des propos tenus à l'égard des migrantes voile une réalité commune : les un(e)s et les autres doivent se « manifester » au pays, la « présence-absence » est incontournable.

La régularisation de Zahra sur le territoire français, justifiée par le mariage et la sédentarité, va paradoxalement créer une nouvelle jonction, fondamentale, avec son pays d'origine : la migration des membres de sa parentèle. Elle participera d'ailleurs directement au passage de l'un d'entre eux. Cette logique récurrente figure la construction de nouvelles chaînes relationnelles de solidarité.

Les femmes du « regroupement familial » et leur descendance participent de la mobilité des migrantes. Ces dernières s'appuient durant leurs parcours sur une mise en réseau généralisée avant de devenir à leur tour des interlocutrices privilégiées pour qui veut « entrer » dans la mobilité. Les migrantes, comme Tafsut ou encore Zahra, une fois leur situation régularisée, favorisent la mobilité des membres de leurs parentèles : cette logique rejoint celles des femmes « immigrées » relevant du regroupement familial. Ces mobilisations font alliance. Les services rendus engagent un renforcement considérable des liens forts dans l'espace du transnationalisme. Lorsque l'« officialité » offre peu d'alternatives, la « société des individus » (Elias, 1991) se met en mouvement, se reconfigure et se renforce ; les liens se resserrent alors pour apporter des réponses humaines. Ces relations s'élaborent dans un espace transnational et constituent des espaces de (re)compositions qui, aussi intéressés et pratiques soient-ils, ont la vertu de ne pas séparer le principe de matérialité de ses dimensions symboliques.

18. Environ 900 Euros.

19. Dans ces processus migratoires, plusieurs dimensions de la présence des migrantes sont à prendre en considération : *l'ici*, *là-bas*, *l'entre-deux* (au cours des étapes). Les situations, *là-bas*, favorisent une lecture analytique de la renégociation des rapports sociaux de sexe à travers la reconfiguration des rapports familiaux, villageois et le développement des mariages mixtes. C'est le cas également dans *l'entre-deux* à travers le statut social que gagnent certaines migrantes dans les réseaux migratoires.

20. De fait, ces collaborations familiales n'excluent pas les hommes.

21. Maintien du contact, envois de mandats, investissements au pays d'origine, allers retours.

CONCLUSION

Les migrantes sans-papiers peuvent compter sur leurs réseaux familiaux : en particulier ceux qui hébergent des femmes de leur parentèle. La mobilité des migrantes trouve un écho favorable dans la sédentarité des femmes installées rive nord de la Méditerranée, mais aussi du fait de leurs inscriptions, depuis quelques décennies, dans des pratiques transnationales. Ainsi, la mobilité des unes, qui quittent leurs espaces d'origine entre en complémentarité avec la sédentarité des autres qui les avaient déjà réinvestis. Ces dernières se sont saisies d'un mouvement migratoire qui allait en s'amplifiant et y ont pris une part grandissante. Leurs implications connaissent des degrés variables, mais on observe toujours des engagements et des mobilisations personnels qui s'orientent vers des personnes de leur parentèle. Si les migrantes sans-papiers s'inscrivent résolument dans le transnational, les femmes relevant du regroupement familial et leur descendance renforcent à leur tour cette inscription. C'est une première rencontre entre ces deux logiques migratoires.

Les femmes sédentarisées le long des espaces européens ont fortement maintenu les liens avec leur pays d'origine et vivent, du fait de leurs nouvelles relations avec des circulantes, des transformations continues et profondes dans leurs rapports *entre l'ici et là-bas*. L'implication des migrantes sédentarisées et des *héritières de l'immigration* (Boubeker, 2003) dans les mobilités intenses des migrantes sans-papiers leur suggère en effet la vision d'espaces intermédiaires comme autant de continuités : à travers leurs étapes, les migrantes sans-papiers permettent aux autres femmes d'envisager de nouveaux espaces en Europe²². Ces espaces s'apparentent à des constructions territoriales qui articulent territoires des réseaux familiaux et lieux-étapes des migrantes sans-papiers.

Les migrantes sans-papiers construisent leurs parcours entre rencontres opportunes et mobilisation de leurs réseaux. Au terme de leurs parcours, elles engagent rapidement des actions favorisant en particulier la mobilité spatiale, économique et sociale, des membres de leurs familles *là-bas* et/ou vers l'Europe. Et c'est précisément à partir de ce moment-là que leurs places se modifient dans le dispositif transnational et la configuration de ces chaînes relationnelles : elles possèdent un nouveau statut dans les réseaux migratoires transnationaux, car on les reconnaît désormais, grâce à leurs expériences, comme des interlocutrices privilégiées de la mobilité. Ces éléments tendent à augmenter *là-bas* leur poids social qui se trouve à nouveau renforcé du fait de leurs implications dans les mobilités. En ce sens, elles rejoignent les migrantes sédentarisées et, comme elles, font passer, font circuler. C'est la seconde rencontre entre ces deux logiques migratoires. Durant leurs intenses mobilités dans l'espace européen, les migrantes sans-papiers ont eu l'occasion de construire de nouvelles chaînes relationnelles qui viennent s'articuler aux plus anciennes. Les parcours migratoires en étapes bénéficient du renforcement et de la densité de ces (re)configurations à tel point qu'il est possible de projeter des *carrières migratoires*. Les relations développées du Sud au Nord sont alors appréhendées comme des territoires transnationaux dont les migrantes sédentarisées usent lorsqu'elles engagent d'autres membres dans les mobilités : le réseau transnational est incontournable non comme un étage sociospatial supportant ces relations, mais comme un territoire total qui fait sens pour cette population. Cette dimension transnationale renforce le lien entre ancrages et mobilités.

Ces femmes sont devenues sujets de leurs migrations. En se mobilisant, elles se construisent des « réseaux d'allié(e)s » comportant des ressources mises à disposition

au sein de la parenté en général. Toutefois, la « spécificité » de ces réseaux d'allié(e) s tient à une chose : le recours à ces réseaux constitue dans le même temps une ressource personnelle à la faveur de ces femmes. La régulation des dispersions familiales par les femmes entraîne une recomposition des réseaux migratoires familiaux à leur avantage : des segments de réseaux apparaissent, particulièrement redevables de leurs actions. Ces segments se fondent dans les réseaux familiaux transnationaux et sont en capacité de s'en autonomiser sous l'influence des parentèles féminines. Le recours à ces ressources, à l'échelle transnationale, provoque l'*irruption d'espaces d'autonomie à la fois individuels et familiaux*.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMBROSINI M. (2008), « Séparées et réunies : familles migrantes et liens transnationaux », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol. 24, n° 3, p. 79-106.
- BOUBAKRI H. et MAZZELLA S. (2011), « L'horizon transnational d'une famille tunisienne élargie », *Autrepart*, n°57-58, p. 111-126.
- BOUBEKER, A. (2003), *Les mondes de l'ethnicité : la communauté d'expérience des héritiers de l'immigration maghrébine*, Paris, Balland.
- BOUBEKER A. (1999), *Familles de l'intégration*, Paris, Stock.
- BOUKHOBZA, N. (2001) « Dénouer les nœuds », *Terrain*, n° 36, p. 45-57.
- CALOGIROU, C. (1998), « Autour des usages sociaux du téléphone. Organisation et solidarités familiales dans les familles d'origine immigrée », *Migrants-Formation*, n°112, p 89-102.
- CAMILLERI, C. (1992), « Évolution des structures familiales chez les Maghrébins et les Portugais de France », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol. 8, n°2, p. 133-146.
- DECHAUX J.-H., N. HERPIN (2004), « Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité », *Économie et Statistique*, n°373.
- ELIAS, N. (1991), *La société des individus*, Paris, Fayard.
- ESCOFFIER (2006), *Communauté d'itinérance et savoir-circuler des transmigrant-e-s au Maghreb*, Thèse de Doctorat, Université Toulouse 2.
- GEIGER, M. (2005), « Les acteurs locaux et l'inclusion sociale des ouvriers agricoles marocains dans la province espagnole d'Almeria », *Migrations Société*, Vol. 17, n°102, p. 215-233.
- GOFFMAN E. (2002 (1977), *L'arrangement des sexes*, Paris, La Dispute, Golub Anne, Morokvasic Mirjana, Quiminal Catherine. (1997), « Évolution de la production des connaissances sur les femmes immigrées en France et en Europe : quelques réflexions sur la recherche et les politiques publiques », *Migrations Société*, Vol. 9, n° 52, p. 19-36.
- JONAS, N. LE PAPE, C. (2007), *Famille ou belle-famille ? La matrilatéralité des échanges au sein de la parenté*, *Sociologies*, p. 1-20.
- LACOSTE-DUJARDIN, C. (1996 [1985]), *Des mères contre les femmes. Maternité et patriarcat au Maghreb*. Paris, La Découverte.

- LAHBABI F. (2003), L'immigration marocaine en Andalousie: vie sociale et mobilités économiques des sans-papiers dans la province d'Almería, Thèse de Sociologie, Toulouse II.
- LE FEUVRE N. (2006), Pouvoirs et contre-pouvoirs des femmes : une épineuse question de recherche. Dans : Granié Anne-Marie, Guétat-Bernard Hélène (Dir.), *Empreintes et inventivité des femmes dans le développement rural*. Toulouse, Presse Universitaire du Mirail, n° 398.
- LE GALL, J. (2002), « Le lien familial au cœur du quotidien transnational : les femmes chiïtes libanaises à Montréal », *Anthropologica*, Vol. 44, n°1, p 69-82.
- LE GALL, J. (2005), « Familles transnationales : bilan des recherches et nouvelles perspectives », *Diversité urbaine*, Vol. 5, n° 1, p. 29-42.
- MA MUNG, E. (1999), « La dispersion comme ressource », *Cultures et Conflits*, n° 33-34, p. 89-103.
- OSO CASAS, L. (2003), « Les femmes et le droit des migrations: le cas de l'Espagne », *l'Année sociologique*, Vol. 53, n° 1, p. 123-141.
- RAZY E., Baby-Collin (2011/12), « La famille transnationale dans tous ses états », *Autrepart*, n° 57/58, p. 7-22.
- SCHÜTZ, A. (1987), *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie et sciences sociales*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- STREIFF-FENART, J. (1999), « Construction d'un réseau de parenté transnational : une étude de cas d'immigrés tunisiens dans le sud de la France », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol. 15, n° 3, p 45-61.
- TABET P. (2004), *La grande arnaque : sexualité des femmes et échange économique-sexuel*, Paris, L'Harmattan.
- TARRIUS, A. (1993), «Territoires circulatoires et espaces urbains. Différenciation des groupes migrants », *Annales de la Recherche Urbaine*, n°59-60, p. 51-60.
- TARRIUS, (2010), « Territoires circulatoires et étapes urbaines des transmigrant(e)s », *Regards croisés sur l'économie*, n°8, p. 63-70.
- TRACHMAN M. (2009), « La banalité de l'échange. Entretien avec Paola Tabet », *Genre, sexualité et société*, n°2, p. 2-20.
- ZELIZER V. (2005), « Intimité et économie », *Terrain*, Vol. 2, n°45, p 13-28. ■